

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 31 juillet 2019

Relatif à la nomination de certains membres de la commission nationale de la négociation collective maritime

NOR : TRET1921857A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique et solidaire en date du 31 juillet 2019,

Est nommé président de la commission nationale de la négociation collective maritime le directeur des affaires maritimes ou son représentant.

En sa qualité de conseiller d'Etat, M. Christophe EOCHE-DUVAL est nommé vice-président de la commission nationale de la négociation collective maritime.

En qualité de membre titulaire des représentants des organisations syndicales de gens de mer autres que marins, au sein de la section navigation maritime commerciale, M. Loïc BEAUMARD est nommé pour la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO).